

République Française  
COMMUNE DE MARSEILLAN  
Convocation du Conseil Municipal  
Mardi 9 novembre 2021 à 18h00 salle Paul Arnaud

ORDRE DU JOUR

1. Décision Modificative n°1 (Annexe 1) (Leslie DELAITE)
2. Débat d'orientation budgétaire 2022 (Annexe 2) (Leslie DELAITE)
3. Bilan de la mise à disposition du public et approbation Modification Simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (Jean-Claude ARAGON)
4. Bilan de la mise à disposition de l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale portant sur le projet de ZAC Pioch de Pire (Jean-Claude ARAGON)
5. Approbation du dossier création ZAC Pioch de Pire (Jean-Claude ARAGON)
6. Déclassement et cession d'une partie de l'espace vert situé entre la rue du Galion et la rue de la Tartane (Jean-Claude ARAGON)
7. Vente de l'espace vert situé entre la rue du Galion et la rue de la Tartane (Jean-Claude ARAGON)
8. Dénomination rue Jean VOISIN de la partie terminale sud de la rue du Progrès, entre la rue de Corinthe et le port de plaisance (Jean-Claude ARAGON)
9. Vente de la parcelle DP 92 située rue des Sternes à Marseillan-Plage à M. et Mme Jean CABEAU (Jean-Claude ARAGON)
10. Restauration de bâtiments et des aménagements extérieurs pour l'accueil du public dans la réserve naturelle nationale du Bagnas sur la commune de Marseillan – demande d'autorisation de travaux, dossier de présentation et notice d'impacts (Annexes 3 & 4) (Jean-Claude ARAGON)
11. Droit de préemption espaces naturels sensibles (Jean-Claude ARAGON)
12. Demande de financement pour l'étude de programmation commerciale dans le cadre des politiques Bourgs Centres Occitanie et Petites Villes de Demain (Jean-Claude ARAGON)
13. Remboursement des frais de transports liés à la pratique de l'enseignement de la natation année scolaire 2021/2022 – Convention financière entre SAM et la Commune de Marseillan (Annexe 5) (Ludovic FABRE)
14. Subventions 2021 : compléments (Ludovic FABRE)
15. Transfert de personnels et dissolution de l'office de tourisme de la commune de Marseillan suite au transfert de la compétence Tourisme par les stations classées et leur adhésion aux statuts de l'Office de tourisme intercommunal (Annexes 6 & 7) (Marie-Christine FABRE DE ROUSSAC)
16. Rapport d'activités 2020 de Sète Agglopolo Méditerranée (Annexe 8) (Marie-Christine FABRE DE ROUSSAC)
17. Modification du tableau des effectifs (Annexe 9) (Marc ROUVIER)
18. Programme Petites villes de Demain – Création d'un emploi non permanent de chef de projet du dispositif « Petites villes de Demain » (Marc ROUVIER)
19. Frais de représentation emplois fonctionnels et collaborateur de cabinet (Marc ROUVIER)
20. Déplacements professionnels du personnel et des élus communautaires - Evolution des modalités de remboursement – Adoption (Marc ROUVIER)
21. Demande de subvention forfaitaire pour le cofinancement auprès de la Banque des Territoires d'un poste de manager de commerce de centre-ville (Marc ROUVIER)
22. Exonération des redevances d'occupation du domaine public et redevances domaniales (Marc ROUVIER)
23. Dérogation au repos dominical 2022 (Marc ROUVIER)
24. SPLBT : rapport des mandataires 2020 (Annexe 10) (Marc ROUVIER)
25. Contrat de partenariat public privé pour la rénovation partielle et l'exploitation-maintenance du parc d'éclairage public de la commune - modification Contrat contractuelle – autorisation de signature (L. GASC)
26. Renouvellement des membres de la commission accessibilité (Louis GASC)
27. Rapport d'activités 2020 du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) du canton d'Agde (Annexe 11) (Louis GASC)
28. Demande de financement pour une étude d'évaluation de la mise en place d'une nouvelle politique de stationnement sur les secteurs des plages et du centre-ville de Marseillan dans le cadre des politiques Bourgs Centres Occitanie et Petites Villes de Demain (Dominique CUPOLI)
29. Fonds GEL 2021 (Claudia AZAIS)
30. Adhésion à l'éco-organisme ALCOME (Walter BIGNON)
31. Environnement -Bassin versant du Bassin de Thau et d'Ingril – Repères de crues – Convention entre la ville de Marseillan et le SMTB (Annexe 12) (Walter BIGNON)
32. Décisions du Maire (Y. MICHEL)



Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Marc ROUVIER